

L'entreprise UPSA, premier employeur privé du département, est un pourvoyeur essentiel d'emplois pour le bassin de vie de l'Agenais et particulièrement pour la Commune du Passage d'Agen.

Les élus du Passage d'Agen s'étaient mobilisés à la fin de l'année dernière, aux côtés des élus et des personnels, lors des opérations de « revue stratégique » engagées par le groupe BMS, qui devaient conduire au rachat de l'entreprise UPSA par le groupe japonais TAISHO. Je rappelle que les 2 unités de production de l'Agenais emploient 1400 salariés, dont 230 habitent le Passage d'Agen, auxquels il faut ajouter 2400 emplois indirects sur l'ensemble du territoire départemental.

Avec les personnels, nous avons été rassurés que l'entreprise ait été reprise par un industriel du médicament et non par un fonds d'investissement. Or, voici que le gouvernement, par l'intermédiaire de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), vient de porter un coup très dur à l'entreprise et à ses salariés en autorisant – à la faveur de l'été et sans consulter personne – la générication du Dafalgan codéiné dont les copies pourront, dès lors, être mises sur le marché.

Ce procédé est inacceptable car il procède d'une vision étroitement comptable de la politique du médicament : les unités de production des fabricants de génériques sont en effet, pour l'essentiel, basées dans des pays à faible niveau de salaire qui conduisent à des coûts de production moins élevés. Il en va ainsi de la société Mylan dont la presse assure qu'elle est à l'origine de la générication du Dafalgan codéiné. En agissant ainsi le gouvernement néglige le fait que la question est infiniment plus complexe et, en particulier, que la production de médicaments est une source d'emplois qualifiés essentielle pour notre bassin de vie de l'Agenais. C'est pourquoi on ne peut comprendre qu'une telle décision ait pu être prise sans concertation des élus ou de l'entreprise, puisque celle-ci assure elle-même ne pas avoir été consultée.

La mobilisation de tous, élus et personnels de l'entreprise, est plus que jamais indispensable pour amener le gouvernement à revoir cette décision qui va se révéler socialement néfaste. Il nous faut réagir rapidement ! Parallèlement à la réunion du comité social et économique (CSE) de l'entreprise qui se réunira vendredi 13 septembre, des initiatives – comme celle évoquée par Sophie Borderie, présidente du conseil départemental – sont d'ores et déjà annoncées dans les jours prochains, auxquelles la Municipalité du Passage d'Agen s'associera avec toute la vigueur nécessaire.

Contact presse :

Mairie du Passage d'Agen
Pascale Vallée
Tél 06 11 03 59 15
p.vallee@ville-lepassage.fr
<http://www.ville-lepassage.fr/>